

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 NOVEMBRE 2018

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine DESSEIGNE Alain - CHEVALIER Jean-Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond - PELLETIER Franck -LALLEMENT Annette -**

Excusé(s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE :

Compte rendu des différentes réunions de bureau, conseil communautaire et commissions.
Présentation du rapport d'activités 2017.

Délibérations pour :

- Modifications des statuts de l'agglo :
 - o Suppression compétence facultative « Gens du Voyage »
 - o Inscription obligatoire « Gens du Voyage »
 - o Suppression compétence facultative « Hydrauliques-rivières-milieux aquatiques »
 - o Inscription compétence obligatoire « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
 - o Intégration compétence PLU, document d'urbanisme et carte communale en matière d'aménagement de l'espace
 - o Suppression compétence Restauration scolaire
 - o Suppression certains articles, déjà inclus dans la compétence obligatoire « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme »
 - o Ajout de la compétence facultative « Contribution au financement du service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) du Rhône et de l'Ain (pour Jassans-Riottier).
- Approbation du rapport N°1 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges transférées)
 - o ZA du champ d'Huy + Hydraulique, rivières et Milieux aquatiques
 - o Ajustement coût équipement, suite transfert à l'agglo du multi accueil « La Souris Verte » situé sur la commune de Jassans-Riottier
- Approbation du rapport N°2 de la CLECT :
 - o Transfert de la compétence contribution au financement au SDMIS. Pour SALLES-ARBUISSONNAS, la participation annuelle est de 13 641 €. Cette somme sera payée par l'agglo et non plus par la commune, à compter du 1^{er} janvier 2019.
- Approbation des attributions de compensation, pour chaque commune, suite à reprise par l'agglo de la participation au SDMIS. Attribution pour la commune : 102 380 €

Voirie :

Après une petite interruption, les travaux ont repris « Route du Sallerin, de la Carrière et de la Chapelle ».

Les bandes blanches ont toutes été refaites. Reste quelques ilots au Fond de Salles. Coût de ces travaux : 3 735,60 € TTC.

TRAVAUX :

Porte Gothique :

Les travaux sont terminés depuis le 31 octobre. Très belle réalisation. Coût total des travaux : 40 739,43 € HT. Subventions et dons reçus : 29 313,00 €.

La DRAC souhaite la réalisation d'analyses des peintures murales de la porte gothique. Le devis s'élève à 1 296,00 € TTC. La commune ne donne pas suite à cette demande.

Maison MIOLANE « Rue du Chapitre » :

Signature du compromis, le jeudi 8 novembre pour un coût de 85 000 €. A rajouter la reprise de la toiture. Pour l'aménagement intérieur, la commune travaillera conjointement avec les services de l'agglomération.

Divers :

Aménagement des abords en goudron des toilettes publiques « Rue de la Voûte » pour 1 596 € TTC.

Aménagement du parking du tri sélectif, en gravillons pour 1 680 € TTC.

PREVISIONS TRAVAUX 2019 :

Eglise Salles & Cloître :

Toiture absidioles et transepts. Une subvention de 41 513 € nous a été attribuée par le département.

Toiture de la nef. Délibération pour demande d'autorisation de travaux, sur bâtiment classé, auprès de la DRAC et pour une demande de subvention.

Accord du conseil pour validation du devis du cabinet REPELLIN (architecte), qui s'occupera du montage du dossier et du suivi des travaux.

Au niveau de la toiture du cloître et du galotrip, des travaux sont également à envisager, sur 2019 ou 2020.

Toiture Local Pompiers :

En début d'année 2019, la toiture sera refaite par l'entreprise CHEVROLAT. Selon les instructions des ABF, les tuiles seront des tuiles MIGEON. Coût : 10 634,64 € TTC.

Pelouses et allées du Chapitre :

Le département nous accorde une subvention de 19 134 €. Une réunion pour le montage du dossier est prévue courant novembre, avec le cabinet TRACE, architecte.

Eglise d'Arbuissonnas :

Les travaux prévus en 2018 sont reportés sur 2019.

Elagage Arbres :

Acceptation du devis Ets TERRET (9 583 € TTC) pour l'élagage des tilleuls du Chapitre et des platanes de la place d'Arbuissonnas.

Grilles pré du Breuil :

Acceptation du devis (2000 € TTC) de l'entreprise MATHON, pour la rénovation de la peinture des grilles du pré du Breuil et de l'escalier montant à la salle de la fanfare

SECURITE « Rue du 8 mai » :

Mme le Maire informe le conseil, que les services de la DDT, ont présenté une première version pour l'amélioration de la sécurité de cette rue. Cette rue, est une rue départementale mais se trouvant, à l'intérieur de notre village, les travaux seront à la charge de la commune, à l'exception de la bande de roulement, qui sera à la charge du département.

Avant la réalisation de tous travaux, il serait souhaitable de voir avec le SYDER (enfouissement du réseau électrique aérien), le syndicat des eaux et l'agglomération pour la séparation du réseau d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées). Ce dossier demande beaucoup de réflexion et de coordination entre tous ces services.

CENTRE DE LOISIRS :

Le centre de loisirs du mercredi matin, fonctionne bien. 7 enfants de la commune fréquentent ce centre. Afin d'avoir une aide financière plus importante de la part de la CAF, il serait souhaitable de mettre en place un PEDT. Ce PEDT devra être établi, par chacune des 3 communes. Des réunions sont prévues pour la préparation de ce document, avec la collaboration du centre de loisirs, des 3 municipalités et les écoles des 3 communes. Il est prévu que ce PEDT soit opérationnel pour le 1^{er} janvier 2019.

ECOLE :

Mme KOOMEN donne le compte rendu du 1^{er} conseil d'école, en date du 18 octobre. L'exercice de sécurité a bien fonctionné. L'école remercie la commune pour l'achat des 4 ordinateurs et demande s'il ne serait pas possible d'acquérir une table multifonctions adaptée à un fauteuil roulant dans la salle verte, ainsi que la création d'une pente pour fauteuil roulant, pour accès à la cour.

Cette année, les enfants de CE et CM iront en classe découvertes, du 13 au 17 mai 2019 à GRAMBOIS, dans le Lubéron.

Les enfants participeront à la cérémonie du 11 novembre, en récitant le poème « Liberté » de Paul ELUARD. La commission de sécurité a été effectuée le 23 octobre, validée pour 5 ans. Quelques petites remarques, sans conséquence.

SPECTACLE NOEL :

Ce spectacle pour enfants « AU PAYS DE NOEL » se déroulera le **samedi 1^{er} décembre à 18h** à la salle du Breuil. Prix d'entrée 5 € (enfant et adulte). Des flyers seront distribués dans les écoles voisines. Des petits bancs empruntés à l'école seront à installer.

CEREMONIE 11 NOVEMBRE :

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une exposition sur la guerre sera installée à la salle du Breuil, le jour du 11 novembre, puis à l'école et à la mairie, jusqu'à la fin de l'année. Les cloches de nos deux églises, sonneront à 11h. Les enfants des écoles, accompagnés, par les enseignants participeront au défilé, citeront les soldats de la commune, tués lors de ce conflit et réciteront un poème « Liberté » de Paul ELUARD. Des petits lumignons (bleu-blanc-rouge) seront allumés le samedi soir 10 novembre.

A cette occasion, la commune a acheté une sono mobile, 6 grilles d'exposition (1 410 €). Matériel qui servira pour les prochaines manifestations.

SALLE DU BREUIL :

Bruits voisinage :

Le conseil prend connaissance du courrier d'un habitant concernant le bruit, à l'extérieur de la salle du breuil, lors des locations estivales. Cet habitant demande l'installation d'une climatisation et d'un sas extérieur, côté nord.

Le conseil est tout à fait conscient des ces désagréments mais n'est pas persuadé que l'installation d'une climatisation empêche les gens d'ouvrir les portes. Afin de trouver une solution, il est décidé les mesures suivantes :

- Demande d'un nouveau devis pour l'installation d'une climatisation
- Lors de la remise des clefs, présence d'un élu et signature par le locataire de l'additif concernant les consignes relatives au bruit. Ces consignes sont affichées sur les portes intérieures « coté nord » (interdiction de sortir des sonos mobiles, portes maintenues fermées, respect du voisinage)
- Nouvelle vérification du limiteur de son.
- Non retour de la caution, en cas de bruit important. Se renseigner auprès de l'assistance juridique, quant à la légalité de cette mesure.

Nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Habitants de la commune :

Salle du Breuil :	1 jour = 340 €	2 jours : 390 €
Salle Dumas (Bar) :	1 jour = 230 €	2 jours : 260 €

Extérieurs à la commune :

Salle du Breuil :	1 jour = 830 €	2 jours : 1 000 €
Salle Dumas (Bar) :	1 jour = 500 €	2 jours : 600 €

Associations de la commune :

1^{ère} location : 130 €

Pour une 2^{ème} location et plus : Application du tarif « Habitants de la commune »

Rencontre, conférence, réunion : 70,00 €

Les autres clauses de la délibération du 6 septembre 2016 sont inchangées.

NOEL DES ANCIENS :

79 personnes de plus de 70 ans (45 femmes et 34 hommes) se verront offrir un repas à LA BENOITE (vendredi 7 décembre) ou un panier garni à domicile. Les enfants de la garderie confectionneront des cartes pour chacun des anciens.

TRI SELECTIF DISTRIBUTION SACS :

La distribution des sacs jaunes se déroulera, en mairie, les :

- Mercredi 12 décembre (17h30 à 19h30)
- Samedi 15 décembre (9h à 12h)

DIVERS :

Boite à lire : Des livres peuvent être déposés ou empruntés par tout le monde. Boite située, à côté de l'agence postale, place des écoles.

Jeux au pré du Breuil et Fond de Salles : Il est rappelé que les enfants utilisant ces jeux sont sous l'entière responsabilité des parents.

Bus des Anges : Du 12 au 30 novembre, une collecte de jeux et livres en bon état, est organisé par le Sytral et le réseau de bus « Libellule ». Ces jeux peuvent être déposés à la mairie, au siège de l'agglomération ou à l'agence des bus « Libellule » (hall de la gare SNCF). Jouets qui seront distribués aux enfants dans le cadre des fêtes de Noël organisées par les Restos du Cœur.

Amis de Salles : Compte rendu de la réunion du 27 octobre concernant notamment l'avenir de cette association.

Patriote Beaujolais : Nouveau correspondant Mr Philippe CALLEEW 06-83-32-07-81

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 4 décembre 2018

Mardi 8 janvier 2019

Mardi 5 février 2019

Mardi 5 mars 2019

